



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 15 décembre 2023

Objet : Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chères et chers collègues,
Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le jeudi 21 décembre 2023 à 20 heures
A la salle des fêtes, 1 Place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Maison du Gouverneur : Présentation du bilan 2023
- Décision modificative : Budget communal : revalorisation des crédits au chapitre 011 ;
- Décision modificative : Budget annexe VVF : revalorisation des crédits (emprunts et loyers)
- Marché de travaux : Abrogation de la délibération autorisant le lancement de la consultation : une décision du maire doit être prise conformément à la délibération fixant les domaines de compétences délégués au maire ;
- Finances : Créances en non-valeur ;
- Ressources Humaines : Modalités de mise en place du Compte Personnel de Formation pour les agents en 2024 ;
- Ressources Humaines : Créations d'emplois permanents (renouvellements) ;
- Ressources Humaines : Créations d'emplois non-permanents (renouvellements) ;
- Marchés : Nomination du placier suppléant ;
- Mergieux : Validation des modalités de renouvellement du bail commercial dérogatoire d'exploitation du site.
- Commerce : Convention d'occupation temporaire du local au 1 rue du Bourguet.

Informations diverses

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilbert BLANC

